

Procès verbal du Conseil d'école n°1
Ecole primaire publique de saint-Sylvestre Pragoulin
Vendredi 10 novembre 2017 - 18h30

Ordre du jour :

Installation du conseil d'école et résultats des élections
Organisation pédagogique de l'école
Rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019
Règlement intérieur de l'école
Projet d'école (+ avenant cycle 3)
Activités pédagogiques complémentaires (APC)
Plan de mise en sécurité (PPMS)
Coopérative scolaire
Activités et projets des classes
Questions des parents

Présents :

Mme Jourdan, Maire
Mme Finck, Mme Dubesset, conseillères municipales
Mme Pacalin, directrice
Mme Coperet, Mme Valembois, Mme Plasse, enseignantes
Mme Sergère, Mme Fabre, Mr Florat, M. Monseigne, M. Lepleux, M. Rouchon, représentants des parents
Mme Courtadon, DDEN et responsable de la bibliothèque municipale

Excusés :

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires
Mme Charmet, enseignante « maître E » du RASED
Mme Asselin, représentante du RASED, maîtresse G, chargée de l'aide rééducative
Mme Guy, Mme Lorieux conseillères municipales
Mme Roche, représentante des parents
Mme Balichard et Mme Condat, ATSEM
Mme Corre, cantinière

Préambule

Le conseil débute par un tour de table afin que chacun puisse se présenter. La bienvenue aux nouveaux parents élus.

1- Installation du conseil d'école et résultat des élections :

Une participation de 75 %, nettement supérieure à l'an passé (55%) . C'est très bien. Les familles se sont investies.
Les représentants élus sont les suivants :

Mme Sergère
Mme Roche
Mme Fabre
M. Monseigne
M. Florat
M. Lepleux
M. Rouchon

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées, lors de cette réunion.

2- Organisation pédagogique de l'école

Cette année, toutes les enseignantes sont à temps plein et Mme Pacalin bénéficie toujours d'une décharge à quart-temps pour la direction de l'école : le jeudi. M Calimé devrait faire sa décharge de direction du jeudi ; mais en congé maternité, elle est elle-même remplacée par Jérémy Duret. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PS MS GS	Mme Valembois				
CP CE1	Mme Plasse				
CE1 CE2	Mme Coperet				
CM1 CM2	Mme Pacalin	Mme Pacalin	Mme Pacalin (¼ décharge de direction)	M Duret	Mme Pacalin

A ce jour, 83 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

Enseignants	Effectifs par division			Effectifs par classe
Mme Valembois	PS : 10	MS : 8	GS : 7	25 (avec 2 atsems)
Mme Plasse	CP : 9	CE1 : 8		17
Mme Coperet	CE1 : 6	CE2 : 14		20
Mme Pacalin M Duret	CM1 : 13	CM2 : 8		21

En raison de l'effectif chargé des maternels, nous n'accueillons pas de TPS, ni d'élève hors commune.
Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, de l'hiver dernier.

3. Les rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019

Difficile de s'avancer sur ce sujet tant que la réunion intercommunale de la communauté de communes ne soit pas passée. Elle aura lieu début décembre, statuant notamment les différentes structures d'accueil (centres aérés) qui pourraient être mis en place les mercredis matins, dans l'idée que les écoles du secteur repassent à 4 jours, avec fin des TAP et allongement de la durée des journées de classe.
Des décisions seront prises rapidement et présentées au prochain conseil d'école : le lundi 5 mars 2017.

4. Règlement intérieur

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type. Aucune modification par rapport à celui de l'an passé. Nous insistons sur le fait que les bonbons (hors anniversaire), chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité.
Il a été redistribué dans tous les cahiers de liaison début octobre suite à plusieurs interdits (couteau, DS, téléphones portables).
Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est adopté en l'état à l'unanimité des membres votants et sera diffusé par les panneaux d'affichage.

5. Projet d'école et Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Lecture est faite du document 3 concernant le projet d'école et détaillant les priorités retenues pour cette année scolaire. Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Lecture est faite de l'avenant spécial cycle 3, montrant le travail d'équipe entre les enseignants de CM et de 6^{ème} du secteur de collège de St-Yorre (où se dirigent 100% des élèves depuis 3 ans), les programmations et projets communs pour une meilleure répartition et un meilleur suivi des apprentissages.

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant (18h pour les directeurs) et peuvent être de trois types : aide aux élèves en difficulté, accompagnement au travail personnel (méthodologie) ou activités en lien avec un projet dans le cadre du projet d'école.

L'équipe enseignante se groupe sur un même créneau hebdomadaire : les mardis de 15h30 à 16h30.

Pour ce 1^{er} trimestre, Stéphanie fait de la méthodologie (puis soutien en période 2), Sandrine et Nathalie font du soutien ; Marie-Laure travaille l'outil informatique (les TICE) et la préparation d'exposés oraux de classe.

Ces deux documents, avec le projet global d'aide aux élèves, ont été au préalable transmis à l'IEN de notre circonscription afin qu'ils soient validés.

6. Plan de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS a été réactualisé et les rôles de chaque adulte ont été redéfinis l'année passée.

Un exercice d'évacuation / incendie a eu lieu le 21 septembre et s'est très bien déroulé. Un autre devrait avoir lieu au printemps, encadré par les pompiers de Randan.

Un exercice de confinement/alerte attentat aura également lieu en cours d'année.

Le but étant de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

7. Coopérative scolaire

Entrées	Sorties
Solde au 30/06/2017	<u>+ 2542,35</u>
	Adhésion OCCE - 191,55
	VVA Piscine - 879,75
	Tradamuse : bal enfants - 264

		Commande de T shirt	- 555,90
		Sacem (partagée avec FJEP)	- 71,69
		videoprojecteur	- 150
		Frais de compte	- 2,60
Gains T. shirts et entrées du concert rock	+ 1200		
<i>TOTAL ENTREES</i>	+ 1200	<i>TOTAL SORTIES</i>	- 2115,49
Solde au 10 11 17	<u>+ 1626,86</u>		

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière. La participation volontaire des parents n'a pas été demandée. Nous y pensons malgré tout pour l'année prochaine, les comptes s'amenuisant d'année en année.

8. Activités et projets des classes

Bibliothèque

Des RDV annuels sur l'année pour chaque classe : Prise en charge par ½ classe et même 1/3 de classe pour les maternels: emprunts de livres du bibliobus. Possibilité pour chaque élève de les apporter chez eux, sous couvert de les ramener en temps et en heure, en bon état : parole à Mme Courtadon. Remerciements.

Semaine du goût

Cette année, notre journée consacrée à cette action, s'est déroulée, la semaine du 16 au 20 octobre.

Les maternels/CP/CE1 ont travaillé les 5 continents : avec une dégustation différente chaque jour. La cantine a aussi joué le jeu avec un plat typique de chacun de ces continents à chaque déjeuner. Merci à Marie-Claire pour son investissement.

Les CE/CM ont cuisiné un « mugcake » à base de chocolat.

Nous remercions l'association des parents d'élèves, FJEP, pour le financement des courses (65 Euros).

Fête de Noël

Elle aura lieu le vendredi des vacances, 22 décembre :

- Spectacle de magie offert par la FJEP le matin pour les 83 enfants de l'école
- Repas de Noël
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de la FJEP)
- Marché de Noël de 16h30 à 18h30 dans la maison du Peuple (objets « artisanaux » confectionnés par les enfants en classe et en TAP).

Loto de l'amicale

Il se déroulera le dimanche 4 février 2018, dès 14h, à la Salle des Sports.

Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »

Nous reconduisons l'expérience, comme les 3 années passées, avec la section jeunesse, dans la maison du peuple, avec les mêmes conditions que l'an passé. Le visionnage est prévu le 30 janvier avec une représentation maternelle à 9h30 et une élémentaire à 10h30. Il sera financé à moitié par la municipalité ; l'autre moitié avec la coopérative scolaire. Remerciements à la mairie.

Carnaval

Il aura lieu le vendredi 6 avril 2018 : petit tour des enfants déguisés dans le bourg, puis bal costumé au gymnase, accompagné du petit goûter traditionnel (FJEP + école). Possibilité que les TAP perdurent la fête, sur place, ce jour-là.

Parcours sportif

Le vendredi 27 avril après-midi; organisé par la FJEP.

Fête de l'école

Elle se déroulera le samedi 30 juin 2018: spectacle des enfants et jeux de kermesse.

Mme Courtadon, de la bibliothèque, pourra proposer aussi, si d'actualité, en tout début d'après-midi, un atelier gratuit et ouvert à tous, autour des livres, avec des petits lots à gagner.

Réseau des écoles de Maringues

Chacune de nos classes participera à une rencontre réseau. Rien n'est encore défini pour le moment.

Piscine

Les séances de natation auront lieu en 5^{ème} période, de mi Avril à mi Juin, au stade aquatique de Bellerive sur Allier. Les jours demeurent à définir. 10 agréments ont pu être renouvelés auxquels s'ajoute 1 nouveau de septembre.

Liaison CM2/6^{ème}

La classe des CM1/CM2 visitera le collège de Saint-Yorre, le mardi 3 avril 2018. Une liaison CM/6^{ème} est mise en place tout au long de l'année,

par un rallye mathématiques qui débutera dès janvier.

La visite de Maringues s'arrête, du moins pour le moment, aucun enfant se dirigeant là-bas depuis 3 années.

Photos de classe

Elles ont eu lieu, le jeudi 28 septembre devant la charrette fleurie de la place du village.

Comme l'année passée, nous proposerons un triptyque (assemblant un grand portrait de l'enfant, la photo de groupe de sa classe et deux cartes de vœux avec le portrait en plus petit) ainsi qu'un grand calendrier mural, reprenant en petit format les 4 photos de groupes de l'école. Les parents pourront également rajouter, selon leurs désirs des portraits individuels ou de fratries.

Toutes ces photos pourront être rapidement commandées, afin d'être livrées avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux...

Les « incorruptibles »

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 29 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 83 élèves vont découvrir 5 à 6 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2018. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2018.

Nettoyons la nature

A ce propos aussi, les 83 élèves de l'école, équipés de dossards, gants et sacs poubelles, ont « nettoyé la nature » aux alentours de l'école (parc de l'église, place centrale, gymnase, lotissement, cours...) lors des journées nationales organisées par les centres E. Leclerc, le 22 septembre 2017.

Le concert rock du 29 septembre

Grande réussite. Près de 400 entrées payantes. Plus de 500 personnes pour applaudir MOFO et ARTHROSES qui jouaient bénévolement pour l'école afin d'obtenir des fonds pour notre future classe verte.

1130 euros de gains (entrées et vente de T.Shirt) auxquels il faut déduire 550 euros de commande T.shirt soit un bénéfice de près de 600 euros. La FJEP ayant récolté 1300 euros à la buvette ; nous avons collecté 1900 euros pour le voyage (reste environ 2500 euros).

Belle soirée conviviale. Fort enchantement du public, des artistes et des enseignantes. MERCI A TOUS !

Pour information, la FJEP a remboursé à la coopérative scolaire la moitié des frais de Sacem soit 32 euros.

Le projet des jardins pédagogiques

La municipalité a permis à l'école d'investir pour plus de 500 euros (moyennant une subvention) dans du matériel et des matériaux de jardinage, afin de fleurir et d'embellir les 2 cours mais aussi d'apprendre... Ainsi, thermomètres, pluviomètres, outillage, cabane à insectes, mangeoires à oiseaux, terreau, bulbes, jardinières, pots, brouettes, arrosoirs... font le plaisir des petits et des grands qui devront entretenir lors des temps de cour, les travaux débutés ces jours.

La classe ZOO des 14 et 15 mai 2018

Grand projet de l'année. Informations et réunion à venir. Projet non encore finalisé.

9. Matériel et travaux

- ⇒ Remerciements à la municipalité pour les divers frais et travaux réguliers au sein de l'école.
- ⇒ L'isolement de la classe maternelle est une réussite.

10. Questions des parents

- le projet de décoration des cours ? Il débute avec le projet des jardins pédagogiques.
- les nouveaux rythmes ? Voir paragraphe 3.
- l'achat de petits vélos à freins pour la cour des petits ? Nous essaierons de renouveler petit à petit les vélos, mais ils resteront sans frein car trop coûteux et entretien délicat.
- des portes manteaux sous le 1^{er} préau de la cour des petits, dès l'entrée derrière le portail ? Nous jugeons ces derniers trop dangereux dans une zone où les enfants aiment jouer et courir... Des porte-manteaux sont présents sous le 2^{ème} préau mais les enfants n'y pensent pas et laissent trop souvent leurs affaires au sol.
- idée proposée de repas républicains où chaque famille amènerait un plat de son choix : bon moment partagé entre parents d'élèves mais aussi une manière de récupérer un peu d'argent sur la coopérative scolaire par la vente des boissons. Idée intéressante ; à partager avec l'association des parents d'élèves, le FJEP pour une rencontre prochaine.

Le jeudi 16 novembre 2017,

Le directrice :
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :
Sandrine Coperet